



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 8 février 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac – 1500 boulevard Lepic à Aix-les-Bains

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS

LA BIOLLE
LE BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
CHINDRIEUX
ENTRELACS
ENTRELACS
LE MONTCEL
MOTZ
MOUXY
ONTEX
PUGNY-CHATENOD
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SAINT PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES EN CHAUTAGNE
TRESSERVE
TREVIGNIN
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Corinne CASANOVA

Blandine BELLANCA
Marie-Pierre FRANCOIS
Jean-Claude CROZE
Marie-Claire BARBIER
Bernard MARIN
Claude GIROUD
Jean-Christophe EICHENLAUB
Olivier BERTHET
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Jean-Guy MASSONNAT
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEVEDER
Denise de MARCH
Jean-Claude LOISEAU
Gérard GONTHIER
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Pouvoir de Robert CLERC

Pouvoir de Nicolas JACQUIER
Départ après la 6^{ème} délibération

Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
Pouvoir de Nicola FALCETTA
Pouvoir d'Olivier ROGNARD

Pouvoir de M. SAVIOZ-FOUILLET

Pouvoir d'Éudes BOUVIER

Départ après la 6^{ème} délibération

Absents excusés :

CHANAZ

Yves HUSSON

Autres présents non votants :

Yves GRANGE
Jean-François BRAISSAND
Danièle BEAUX-SPEYSER
Guillaume GIRERD
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Martine REVOL
Benjamin DROMARD
Véronique MERMOUD
Sophie CASSARO
Daniel CAILLE
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Entrelacs
Entrelacs
Drumettaz-Clarafond
ITEM Etudes et Conseil
Directeur général adjoint
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Directrice de cabinet
Responsable Déplacements
Responsable Urbanisme – Foncier – Habitat
Responsable Tourisme
Responsable Voirie – Commune d'Aix-les-Bains
Responsable juridique/assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 1^{er} février 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 207 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 20 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (22 présents et 29 votants).



DÉLIBÉRATION

N° : 3 Année : 2018

Exécutoire le : 16 FEV. 2018

Affichée le : 16 FEV. 2018

Visée le : 16 FEV. 2018

EAU POTABLE

Mise en œuvre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau Travaux d'économies d'eau potable sur la commune de Trévignin secteurs « Roberts-Troppaz-Coget » - Demande de subvention

Monsieur le Président souligne que l'intégralité du bassin versant du Lac du Bourget a été classée en zone déficitaire au dernier Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

L'unité de distribution des secteurs concernés par la présente demande de subvention fait partie du bassin versant amont du Sierroz (secteur Meunaz-Fontannettes). Ce bassin est déficitaire et inscrit dans le périmètre classé en ZRE (zone de répartition des eaux) par arrêté du préfet de région le 11 février 2014, repris par le préfet de Savoie le 6 février 2015.

Conformément à la réglementation, il est obligatoire de réaliser et mettre en œuvre un Plan d'action de la Gestion de la Ressource en Eau du territoire (PGRE). Ce PGRE a été validé en comité de bassin du CISALB le 20 décembre 2016 et approuvé par le préfet le 24 janvier 2017, il intègre les travaux d'économie d'eau « action N°5.1.1 du PGRE, réhabilitation des réseaux AEP ».

Les travaux proposés visent à réduire les pertes en eau sur le réseau d'eau de ce secteur déficitaire par renouvellement de canalisation défectueuses et réduction de la pression par pose d'un réducteur :

- Mise en œuvre d'une chambre de réduction et de comptage
- Renouvellement de 850 mètres de réseaux
- Reprise de 34 branchements

Le montant prévisionnel de l'opération est détaillé comme suit :

OBJET	MONTANT € HT
Renouvellement de réseau et reprise des branchements secteur Pontet	140 000,00 €
Renouvellement de réseau et reprise des branchements secteur Coget Verlioz Roberts	29 000,00 €
Renouvellement de réseau et reprise des branchements secteur Coget Bayard	159 000,00 €
Total des travaux	328 000,00 €
Prestations annexes, topographie, détection, études géotechniques Maitrise d'œuvre 10%	32 800,00 €
Montant total de l'opération	360 800,00 €

Monsieur le Président propose de solliciter l'aide la plus élevée possible auprès des organismes susceptibles de financer ces opérations, soit l'Agence de l'eau et le Département de la Savoie.

Ces travaux sont proposés en réalisation 2018.

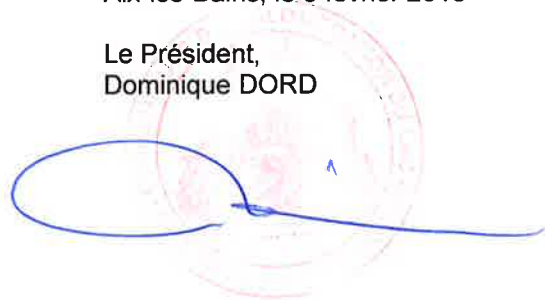
Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE les travaux sur les réseaux d'eau potable pour les économies d'eau sur la Commune de TREVIGNIN

- APPROUVE la réalisation de cette opération sur le réseau d'eau potable, selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'eau potable ;
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer ce dossier auprès de nos partenaires financiers (Agence de l'Eau et Département de la Savoie) au titre du PGRE et sollicite les subventions les plus élevées possibles,
- SOLLICITE une dérogation pour démarrage anticipé des travaux préalablement à la décision d'aide des financeurs.

Aix-les-Bains, le 8 février 2018

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 22
- Votants : 29
- Pour : 29
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Eau potable - Mise en oeuvre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau - Travaux d'économies d'eau potable sur la commune de Trévignin secteurs "Roberts-Troppaz-Coget" - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 16/02/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 16/02/2018

Numéro de l'acte : d2238 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180208-d2238-DE

Date de décision : 08/02/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions